



Les légendes canadiennes

Pierre-Georges Roy, D. ès L., M.S.R.C.

Number 2, 1937

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1078837ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1078837ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Roy, P.-G. (1937). Les légendes canadiennes. *Les Cahiers des Dix*, (2), 45–92.
<https://doi.org/10.7202/1078837ar>

Les légendes canadiennes

Par PIERRE-GEORGES ROY, D. ès L., M.S.R.C.

Les légendes canadiennes! Elles ne disent peut-être pas grand chose aux jeunes. Mais pour ceux dont les cheveux ont blanchi quel monde de souvenirs ne réveillent-elle pas! Autrefois, je parle d'il y a quarante à cinquante ans, les mères endormaient les enfants en leur racontant les légendes et les histoires que leurs propres mères leur avaient transmises.

Les Soirées Canadiennes avaient pris pour épigraphe, lors de leur apparition en 1861, ces paroles de Charles Nodier : « Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées. » *Les Soirées Canadiennes*, puis *le Foyer Canadien* et encore *la Revue Canadienne* ont sauvé un bon nombre de nos légendes. Mais combien sont perdues à jamais !

Déjà, en 1877, feu l'honorable P.-J.-O. Chauveau voyait s'en aller les naïves légendes d'autrefois. Il s'en plaignait en vers harmonieux et touchants :

Légendes, doux récits, qui berciez mon enfance,
Vieux contes du pays, vieilles chansons de France,
Peut-être un jour, hélas! vos accents ingénus,
De nos petits-neveux ne seront plus connus.
Vous vous tairez, ou bien l'écho de votre muse,
Ira s'affaiblissant partout où l'on abuse,
De ce grand vilain mot, si plein d'illusion,
Et trop long pour mes vers : civilisation.
O poèmes naïfs, dont le peuple est l'auteur,

Légendes que transmet à la folle jeunesse,
 Avec un saint amour, la prudente vieillesse,
 Votre charme est surtout aux lèvres du conteur,
 Et malgré votre nom, il faut bien vous le dire,
 On ne vous croira plus lorsqu'on pourra vous lire!

Les générations actuelles, peut-être parce qu'elles sont moins traditionalistes, ne croient plus aux légendes ni aux histoires qui faisaient les délices en même temps que l'épouvantail de nos ancêtres. Elles les laissent tomber dans l'oubli les unes après les autres. Bientôt ces douces légendes qui ont bercé l'enfance de tant de générations seront des objets d'archives, de musée, qu'on cherchera comme on déniche aujourd'hui dans les villages éloignés les chansons qui se chantaient dans tous les foyers il y a à peine cinquante ans.

Avant d'entrer dans notre sujet proprement dit, il est opportun, je crois, de bien s'entendre sur le sens du mot *légende*. Qu'est-ce donc que la légende ?

Au moyen-âge, la légende était la vie du saint dont on faisait l'office. Cette vie était lue à Matines et dans le réfectoire des monastères. De là le mot *legenda* (choses qui doivent être lues) tiré du mot *legere*, lire.

Ces vies des saints furent bientôt altérées. On y ajouta le merveilleux si en vogue au moyen-âge. Et voici comment. C'était la coutume dans les monastères d'exercer les jeunes religieux par des amplifications latines sur le martyre d'un saint. Comme on leur laissait la liberté de faire parler et agir les saints d'après leur imagination, ces jeunes religieux composaient une espèce d'histoire remplie d'ornements de pure invention. Malheureusement, ces compositions, conservées dans les bibliothèques des monastères, passèrent bientôt pour les actes authentiques ou de l'histoire *vraie*.

Plus tard, l'Église sépara l'ivraie du bon grain. Elle fit rechercher la vérité et rejeta tout ce qui n'était pas authentique. Nous ne som-

mes donc pas obligés de croire tout ce que renferment les *légendes* ou vies des saints écrites au moyen-âge. L'Église, toujours prudente, a réformé dans sa liturgie et dans ses livres de piété, les exagérations que renfermaient les légendes de cette époque reculée.

Il ne faut pas mépriser la légende parce qu'elle a été, pour ainsi dire, la mère de l'histoire.

Camille Saint-Saëns, dans ses *Notes et souvenirs*, explique assez curieusement la différence essentielle entre l'histoire et la légende.

« L'histoire, dit-il, c'est ce qui est probablement arrivé. La légende, c'est ce qui n'est probablement pas arrivé. Il y a de l'histoire dans la légende. Il y a de la légende dans l'histoire. »

Et Camille Saint-Saëns continue :

« La légende est la forme ancestrale de l'histoire. C'est pour cela que toute légende a sa racine dans un fonds de vérité, qu'il nous faut rechercher à travers la fable, comme nous cherchons à reconstruire les animaux disparus d'après les restes que le temps nous a conservés. Derrière Prométhée nous voyons l'invention du feu; derrière les amours de Cérès et de Triptolème, l'invention de la charrue et la culture des céréales; l'aventure des Argonautes nous montre les premières tentatives d'expéditions lointaines et la découverte des mines d'or. On a fait de grands travaux sur ce sujet des réalités contenues dans la fable; on a trouvé l'explication des faits les plus étranges de la mythologie des métamorphoses si poétiquement décrites par Ovide.

« Si l'histoire proprement dite est si voisine de la légende, au point de se confondre parfois avec elle, que sera-ce du roman, du drame historique où des événements de pure invention doivent forcément intervenir ?

« Que sera-ce des conversations tenues dans le livre et sur la scène par des personnages historiques! Que sera-ce des faits eux-mêmes, à qui l'on ne demande plus alors d'être vrais mais seulement

vraisemblables ? Pour ressembler en tout à la légende, une seule chose leur manque : le merveilleux. »

Maintenant que nous nous sommes entendus sur les origines de la légende et ses relations avec l'histoire, nous ferons, si vous le voulez bien, une petite promenade à travers nos légendes canadiennes. J'ai choisi de préférence celles de la région de Québec, d'abord parce que je les connais mieux et ensuite parce qu'il m'a semblé qu'elles vous intéresseraient davantage.

LA CHASSE-GALERIE

Je lis dans un ouvrage qui vient d'être publié en France sur la *Tradition en Poitou et en Charentes* :

« Un sire de Gallery, en expiation de la faute qu'il avait commise de chasser un dimanche pendant la grand'messe, fut condamné à chasser de nuit dans les plaines éthérées jusqu'à la consommation des siècles. Sa meute enlaidie descend quelquefois sur la terre et se repaît du corps des voyageurs. Le campagnard prudent, quand il entend venir cette chasse, commande à ses fils de rentrer à la maison. Il les suit, les fait mettre à genoux et prie avec eux pour le repos de l'âme du pauvre sire.

« La chasse gallery, affirme la science, dit le même auteur, est le passage d'oiseaux migrateurs qui, lassés, s'égrènent dans les ténèbres et s'appellent pour ne pas se perdre. Chacun d'eux a son cri particulier ; peut-être est-il le nom de l'oiseau attardé que ses compagnons encouragent à les suivre dans la direction choisie. Alors que passe la chasse gallery, vous vous croyez aux environs d'une arche de Noé aérienne, où bruiraient dans leurs chants, leurs cris, leurs gémissements, leurs sifflements, leur langage, les animaux de la création. »

Il est absolument certain que la chasse-galerie canadienne a pris naissance dans la légende française de la chasse du sieur de Gallery,

mais nos voyageurs et coureurs de bois en bons patriotes, l'ont adapté aux us et coutumes de notre pays.

D'après notre légende canadienne, ceux qui désirent être transportés rapidement d'un endroit à un autre, à travers les airs, passent un marché avec Satan. Celui-ci, peu favorable aux transports modernes, se sert plutôt du canot d'écorce. Il s'engage donc à conduire les voyageurs pressés aux conditions suivantes : 1o. — Pendant le trajet, le nom de Dieu ne doit pas être prononcé ; 2o. — Les voyageurs, une fois partis, doivent veiller à ne pas accrocher, en passant, les clochers d'églises.

Une fois les conditions stipulées de part et d'autre, il n'y a plus qu'à prendre place dans le canot et à prononcer les trois mots cabalistiques : Acabri ! Acabra ! Acabram ! Le léger canot s'élève alors dans les airs et file à raison de cinquante à soixante lieues à l'heure.

Feu Honoré Beaugrand a ^{publié} il y a déjà une trentaine d'années, une légende de chasse-galerie canadienne qui a eu un succès considérable au Canada et aux Etats-Unis où elle fut traduite en anglais. C'est l'histoire de Baptiste Durand, contremaître d'un chantier de la Gatineau, qui suggère à quelques-uns de ses compagnons d'aller veiller avec leurs blondes à Lavaltrie. Ecoutez-le faire sa proposition à un de ses amis :

—« Cré poule mouillée ! continua Baptiste, tu sais bien qu'il n'y a pas de danger. Il s'agit d'aller à Lavaltrie et de revenir dans six heures. Tu sais bien qu'avec la chasse-galerie, on voyage au moins cinquante lieues à l'heure lorsqu'on sait manier l'aviron comme nous. Il s'agit tout simplement de ne pas prononcer le nom du bon Dieu pendant le trajet, et de ne pas s'accrocher aux croix des clochers en voyageant. C'est facile à faire et pour éviter tout danger il faut penser à ce qu'on dit, avoir l'oeil où l'on va et de ne pas prendre de boisson en route. J'ai déjà fait le voyage cinq fois et tu vois bien qu'il ne m'est jamais arrivé malheur. Allons, mon vieux, prends ton courage à deux mains et, si le coeur t'en dit, dans deux heures de temps nous

serons à Lavaltrie. Pense à la petite Liza Guimbette et au plaisir de l'embrasser. Nous sommes déjà sept pour faire le voyage mais il faut être deux, quatre, six ou huit, et tu seras le huitième. »

Nos lurons firent le voyage à Lavaltrie, dansèrent plusieurs rigodons avec leurs blondes et vers les deux heures du matin se rembarquèrent dans leur canot pour retourner au chantier. C'est Baptiste, le contremaître, qui conduisait le canot. Il avait pris joliment de *bagosse* à Lavaltrie et était pompette. Le canot revint à son point de départ sans avoir accroché un seul clocher d'église, mais juste à côté du camp, par une fausse manoeuvre du conducteur, le canot frôla un peu fort la tête d'un pin géant, et nos huit gars furent précipités en bas, dégringolant de branche en branche comme des perdrix que l'on tue dans les épinettes.

M. Beaugrand a mis beaucoup de verve dans son récit. Sa *Chasse-Galerie* est certainement une des légendes les mieux réussies qui aient été écrites au Canada jusqu'à nos jours.

LE LOUP-GAROU

Le loup-garou ou tout simplement le garou, d'après la légende française, est une personne condamnée par Satan à prendre la forme d'un animal, et à parcourir sept communes dans la nuit de la transformation. A l'aube, elle est chez elle, à moins d'accident mortel. Sous sa forme accidentelle, le garou se joue des hommes, des périls où tout être succomberait. La plus légère atteinte d'une arme ou d'un projectile bénits le ramène à sa forme vraie. Une atteinte nouvelle met fin à son existence.

Dans nos campagnes canadiennes, le loup-garou était plutôt une personne condamnée, après sa mort, à être changée en loup-garou pour méfaits causés de son vivant. La punition se prolongeait pendant sept ans et sept mois, et avait principalement pour causes la négligence à faire ses Pâques ou quelque gros scandale qui avait attris-

té toute la paroisse. Le loup-garou courait les champs la nuit, et quand on le rencontrait on pouvait délivrer l'âme du malheureux en traçant sur lui un grand signe de croix. Mais le malin ne se laissait pas approcher facilement. D'ailleurs, nos bons habitants avaient une telle peur du loup-garou qu'ils *prenaient leurs jambes à leur cou* dès qu'ils l'apercevaient.

La légende ou plutôt la superstition du loup-garou a subsisté longtemps au Canada. Bien des gens instruits y croyaient. Ainsi *la Gazette de Québec*, qui était pourtant un journal sérieux, parlait à ses lecteurs des loups-garous qui couraient les campagnes du bas du fleuve.

Le 14 juillet 1766, elle publiait la *blague* suivante :

« L'on apprend de Saint-Roch, près du Cap Maturaska (Kamouraska), qu'il y a un loup-garou qui court les côtes sous la forme d'un mendiant, qui, avec le talent de persuader, et en promettant ce qu'il ne peut tenir, a celui d'obtenir ce qu'il demande. On dit que cet animal, avec le secours de ses deux pieds de derrière, arriva à Québec le 17 dernier, et qu'il en repartit le 13 suivant, dans le dessein de suivre sa mission jusqu'à Montréal. Cette bête est, dit-on, dans son espèce, aussi dangereuse que celle qui parut l'année dernière dans le Gévauclan, c'est pourquoi qu'on exhorte le public de s'en méfier comme d'un loup ravissant. »

Le 10 décembre de l'année suivante (1767) *la Gazette de Québec* revenait encore avec son histoire de loup-garou :

« De Kamouraska, le 2 décembre, nous apprenons qu'un certain loup-garou, qui roule en cette province depuis plusieurs années, et qui a fait beaucoup de dégâts dans le district de Québec, a reçu plusieurs assauts considérables au mois d'octobre dernier par divers animaux que l'on avait armés et déchainés contre ce monstre et notamment le 3 novembre suivant, qu'il reçut un si furieux coup par un petit animal maigre, que l'on croyait être entièrement délivré de ce fatal animal, vu qu'il a resté quelque temps retiré dans sa tanière au

grand contentement du public. Mais l'on vient d'apprendre par le plus funeste des malheurs que cet animal n'est pas entièrement défait, qu'au contraire il commence à reparaitre plus furieux que jamais et fait un carnage terrible partout où il frappe. Défiez-vous donc tous des ruses de cette maligne bête, et prenez bien garde de tomber entre ses pattes. »

LES FEUX FOLLETS

Les feux follets ont joué un rôle considérable dans l'imagination populaire au siècle dernier. La génération qui pousse ignore même le nom de ces êtres redoutables. Il y a cinquante et soixante-quinze ans, jeunes et vieux, surtout dans nos campagnes, craignaient autant les feux follets que Belzébuth lui-même.

Litré, qui connaissait tout, définit le feu follet une flamme erratique produite par des émanations gazeuses qui, s'élevant soit des endroits marécageux soit des lieux où des matières animales se décomposent, s'enflamment spontanément et n'ont que peu de durée.

Pauvre Litré, il se trompait. Nos pères, même ceux qui n'avaient jamais connu le chemin de l'école, lui auraient appris que le feu follet étoit l'âme vagabonde d'une personne défunte, en quête des prières que ses héritiers avaient oublié ou refusé de lui donner.

Dans certaines régions, le feu follet étoit inoffensif. Il voyageait seulement la nuit. Du moins, on ne le voyait pas le jour. Quelquefois le voyageur attardé le voyait en avant de lui, d'autres fois il le suivait. Quelquefois même, il voltigeait à ses côtés et même le touchait. Le feu follet ne brûlait pas et ne faisait aucun mal à celui qu'il accompagnait. D'ailleurs, il y avoit un moyen bien simple de s'en débarrasser. On n'avoit qu'à prier pour lui.

Un vieillard d'une paroisse environnante m'a même raconté que son père, voyageant par une nuit sombre, fut suivi en sortant d'une forêt, par deux feux follets pendant plusieurs milles. Le malheureux,

effaré, courait plutôt qu'il marchait, mais les feux follets ne l'abandonnaient pas. Pour arriver chez lui, il lui fallait traverser un ruisseau assez profond dont les deux rives étaient reliées par une planche étroite et branlante. Au moment de franchir ce pont dangereux, l'homme hésita. Il faisait si noir que le moindre faux pas pouvait causer sa perte. Désespéré, il fit un signe de croix, recommanda son âme à Dieu et s'élança sur le pont branlant. A l'instant même les feux follets se placèrent aux extrémités du passage et lui permirent de voir comme en plein jour la route à suivre. A peine la traversée fut-elle opérée, qu'ils disparurent subitement, laissant le voyageur dans l'obscurité la plus profonde.

Mais les feux follets n'étaient pas toujours aussi bénévoles. Dans d'autres régions ils cherchaient à entraîner les voyageurs dans les précipices ou les lacs et rivières afin de les y faire tomber.

Les feux follets n'ont pas pris naissance au Canada. Ces légendes nous viennent de la vieille France et furent apportées ici par nos ancêtres de Normandie. Encore aujourd'hui, dans certaines régions de la Normandie on croit *dur comme fer* aux feux follets qui suivent les voyageurs attardés la nuit. Cependant, là-bas, sauf exceptions plutôt rares, les feux follets ne se déplacent qu'aux avants, c'est-à-dire pendant les nuits qui précèdent les fêtes de Noël.

LES LUTINS

Il ne faut pas confondre les feux follets et les loups-garous avec les lutins. Ceux-ci étaient des espèces de démons ou d'esprits follets qui, la nuit, venaient tourmenter les vivants.

Le lutin qui connaissait l'amour de nos habitants canadiens pour leurs chevaux, se plaisait surtout à épuiser ses diableries sur ces intéressants quadrupèdes. Il se glissait dans les écuries, s'emparait des meilleurs chevaux et leur faisait faire pendant la nuit des courses fu-

ribondes. Il ne les ramenait qu'au petit matin, fourbus, poussifs et les flancs blancs d'écume.

Quand l'habitant attachait son cheval de façon à empêcher le lutin de s'en servir, celui-ci s'en vengeait en passant la nuit à emmêler les crinières et les longues queues des chevaux de telle sorte que leurs propriétaires n'avaient d'autre remède que de les couper pour les laisser repousser.

Il y avait toutefois un bon moyen pour éloigner le lutin des écuries. On n'avait qu'à tracer une grande croix sur les portes des bâtiments. On me dit que les Acadiens des provinces maritimes tracent encore des croix sur leurs portes d'écuries pour en éloigner les lutins. Dans les régions de Québec on se servait encore d'un autre moyen pour empêcher le lutin de pénétrer dans les écuries. On plaçait un demi-minot de cendre ou de graine de mil derrière la porte de l'écurie. Quand le lutin entrait il renversait le seau ! Pour cacher les traces de son passage, il ramassait la cendre ou le mil grain par grain. Comme cette besogne était assez longue, le matin arrivait avant que le lutin finisse sa besogne et il laissait les chevaux tranquilles. D'ailleurs, le lutin ne revenait pas ou très rarement dans un endroit où il avait été attrappé de la sorte.

Mais là où le lutin faisait des siennes c'est quand on allait chercher le curé pour un malade pendant la nuit. Il jouait alors gros jeu puisqu'il s'agissait pour lui du gain ou de la perte d'une âme. Ainsi, les chevaux, tout à coup et sans raison apparente aucune, se trouvaient dételés, les harnais tombaient dans le chemin comme si toutes les pièces en avaient été coupées au canif. D'autres fois, les roues de la voiture roulaient dans le fossé jetant les occupants dans la poussière ou la vase du chemin. Aussi, en prévision de toutes ces aventures diaboliques, dans bon nombre de paroisses, on avait toujours deux voitures pour aller chercher le prêtre la nuit. Si l'une manquait, on était certain d'avoir l'autre pour la remplacer.

LES « JETEURS DE SORTS »

Que n'a-t-on pas dit sur les « jeteurs de sorts ? »

Les habitants canadiens, tout le monde le reconnaît, ont été de tout temps très charitables pour les pauvres. Encore aujourd'hui, un mendiant qui entre chez un habitant n'en sort jamais les mains vides.

L'habitant canadien, autrefois, traitait bien le mendiant ou le pauvre pour deux raisons : d'abord parce que la religion le lui demandait et ensuite parce qu'il avait peur des « jeteurs de sorts. » Les « quêteurs » de jadis avaient la réputation de jeter des sorts.

On ne refusait pas l'aumône même au quêteur qui ne la méritait pas car on pouvait être victime de sa vengeance.

Cette croyance aux sorts était tellement ancrée chez nos bons habitants que, si un malheur arrivait, tout de suite on se disait victime d'un sort jeté par un quêteur.

Quels étaient les sorts que les quêteurs jetaient le plus ordinairement ?

Ils étaient d'une grande diversité. Mais les méfaits ordinaires des « jeteurs de sorts » étaient d'empêcher les poules de pondre, les vaches de donner leur lait, de brûler les bâtiments, surtout les granges, de tarir les puits. Si un animal mourait d'une façon un peu étrange, si le pain brûlait au four, si les poules couveuses avaient peu de « petits, » si la brassée de savon ne voulait pas tourner, on mettait tout de suite la cause du mal sur le « jeteur de sort. »

Aujourd'hui, même dans les paroisses les plus éloignées de la civilisation, les quêteurs ont perdu leur puissance. On leur fait la charité simplement parce qu'ils sont nos frères en Jésus-Christ. On ne croit plus aux « jeteurs de sorts. »

J'en ai pour preuve l'anecdote suivante racontée par Madame Blanche Lamontagne. Il y a quelques années, un quêteur à l'allure effrontée entra dans une maison de la Gaspésie. Il savait le maître de la maison absent. Aussi, il parla tout de suite en matamore. La

pauvre femme lui offrit à manger, mais le monsieur n'avait pas faim. Il lui fallait de l'argent. Il n'y en avait pas dans la maison. Alors le quêteux se fâcha. Il dit d'une voix sèche à la maîtresse de maison terrifiée: « Ah! vous n'avez pas d'argent, c'est égal, vous n'en aurez pas plus cet hiver. Je vous garantis que vous n'aurez pas de chance cette année! Votre blé n'aura pas d'épis, vos vaches ne donneront pas de lait et vos moutons n'auront pas de margoulette !! Il répéta ce terrible sort par trois fois : Pas d'épis, pas de lait, pas de margoulette ! »

Juste à ce moment, le propriétaire de la maison entra. C'était un homme vigoureux et qui n'avait pas peur des « jeteux de sorts. » En entendant le misérable quêteux, la colère l'emporta. Il le mit à la porte en lui appliquant au bon endroit un coup de pied qui le fit sortir un peu vite.

Le « jeteux de sorts » prit le chemin en marmottant : Pas d'épis, pas de lait, pas de margoulette ! Inutile d'ajouter qu'à l'automne la récolte du brave habitant fut aussi belle que d'habitude, que ses vaches donnèrent du lait et que ses petits moutons eurent des margoulettes.

Et oui ! répétons-le. Tout disparaît. Les *jeteurs de sorts* comme le reste.

LE CURE PANET

On a dit de Xavier de Maistre que la gloire de son frère le comte Joseph de Maistre l'avait injustement jeté dans l'ombre. On pourrait peut-être dire la même chose de l'abbé Jacques Panet qui fut curé de l'Islet pendant un demi-siècle. La renommée de son frère, Mgr Bernard-Claude Panet, qui fut le successeur de l'illustre Mgr Plessis sur le trône archiépiscopal de Québec, l'a peut-être mis trop à l'arrière-plan. L'abbé Jacques Panet était un homme remarquable. M. Aubert de Gaspé, l'auteur des *Anciens Canadiens* et des *Mémoires*, qui avait été à même de connaître le curé de l'Islet puisqu'il habita long-

temps Saint-Jean-Port-Joli, paroisse voisine, en fait un très bel éloge. L'intéressant vieillard raconte que quelques mois après l'exécution de Louis XVI il y avait nombreuse compagnie chez son père, au manoir de Saint-Jean-Port-Joli. Parmi les convives réunis à la table hospitalière du seigneur de Gaspé se trouvait M. Perras, curé de la paroisse, M. Verreault, curé de Saint-Roch-des-Aulnaies, et M. Panet, curé de l'Islet. Il fut question, naturellement, de la mort cruelle et prématurée du vertueux Louis XVI.

—Et dire, fit M. Panet, qu'il y avait quarante mille prêtres en France !

—Qu'auraient-ils pu faire ? dit le curé Perras.

—Ce qu'ils auraient pu faire ! répliqua M. Panet avec vivacité en ouvrant sa soutane à l'endroit du cœur, couvrir le roi de leur corps et mourir à ses pieds ! C'était là leur place au lieu d'émigrer comme ils ont fait !

Et M. de Gaspé ajoute que son père, qui battait en froid depuis quelques années avec le curé de l'Islet par suite d'un petit démêlé, fut si touché de ces paroles sublimes qu'il se réconcilia cordialement dès lors avec lui et pour toujours.

Mais j'oublie que ce n'est pas le patriote ni le savant que je veux vous faire connaître en parlant de M. l'abbé Panet. Ce curé a laissé dans sa paroisse une réputation de sainteté extraordinaire. Il y a près de cent ans qu'il est disparu du monde des vivants et les paroissiens de l'Islet en parlent encore avec une affection et une vénération comme si chacun d'eux l'avait connu et fréquenté. La légende a même aurolé ce prêtre méritant qui, pendant toute sa longue vie, ne chercha que l'ombre et le silence.

Plusieurs légendes se sont créées dans l'Islet sur le bon M. Panet. Laissez-moi vous en résumer une très touchante et qui, à mon humble avis, fait ressortir mieux que les meilleures pièces d'archives la sainteté de ce curé.

Aujourd'hui, dans nos villes et dans bon nombre de nos parois-

ses rurales un peu populeuses, le prêtre qui va porter le bon Dieu à un mourant marche incognito. Il n'a aucun signe distinctif. Son surplis et son étole sont dissimulés sous un vaste manteau romain ou un paletot. Il se faufile silencieusement à travers nos rues affairées, négligeant de rendre le salut que les passants lui adressent. Autrefois, surtout dans nos campagnes, le bon Dieu se portait très solennellement. Si le prêtre se rendait à pied chez le malade quatre ou cinq enfants de chœur en surplis l'accompagnaient. Si le malade résidait loin de l'église, le prêtre se rendait en voiture. Le cortège se composait toujours de trois voitures. La première portait un enfant qui agitait une sonnette afin d'avertir les passants de l'approche du Dieu de l'Eucharistie. Le prêtre prenait place dans la deuxième voiture. Un voisin suivait dans une troisième voiture au cas où l'une des deux aurait manqué. A l'approche du bon Dieu, tous se mettaient à genoux dans la poussière du chemin où les neiges de l'hiver, selon le cas, et restaient dans cette position aussi longtemps que le cortège était en vue.

A l'Islet, la tradition s'est nettement conservée que le curé Panet n'a jamais porté le bon Dieu la tête couverte. Même dans les plus grands froids de l'hiver et quelque fut la distance à parcourir, il restait nu-tête. Un jour donc, on vint prier le curé Panet d'aller porter le bon Dieu à un de ses paroissiens mourant. Le malade habitait dans le troisième rang de la paroisse. M. Panet monta en voiture et se mit en marche pour le troisième rang. Rendu à peu près à mi-chemin de l'endroit où on le conduisait, M. Panet fit signe au conducteur de la voiture de retourner à l'église. Il était alors juste midi et, dans le lointain, on distinguait parfaitement le son des cloches de la vieille église qui sonnaient l'Angélus. Arrivé à l'église, M. Panet déposa l'Hostie dans le Tabernacle puis se rendit à la sacristie pour enlever son surplis et son étole. L'habitant qui était venu le chercher, intrigué par cette façon d'agir, le suivit et lui demanda pourquoi il

ne s'était pas rendu chez le mourant. Le curé Panet se contenta de répondre que le malade n'avait plus besoin du bon Dieu.

Le cultivateur, de plus en plus intrigué, retourna en toute hâte chez lui et on lui apprit que le malade était mort juste à midi, c'est-à-dire au moment précis où le curé de l'Islet avait fait signe à son conducteur de le ramener à l'église paroissiale.

On raconte également à l'Islet des traits assez curieux sur les originalités de caractère du curé Panet. Il avait de singulières théories sur le jour et la nuit. De nos jours, bon nombre de citadins dorment le jour et veillent la nuit. Pour le curé Panet, Dieu avait créé le jour pour travailler et la nuit pour dormir. Aussi dès le coucher du soleil les contrevents du presbytère de l'Islet se fermaient et tous les habitants de la maison presbytériale se mettaient au lit. Une fois le soleil couché, on ne dérangeait le curé que pour les malades.

Un jour, Mgr Panet, revenant de sa visite pastorale dans le bas du fleuve, se trouva à Saint-Jean-Port-Joli vers les huit heures du soir. Il se décida à se rendre à l'Islet afin de demander l'hospitalité à son frère pour la nuit. À neuf heures moins quelques minutes, il frappait à la porte du presbytère de l'Islet. Pas de réponse. À force de frapper sur la porte et les contrevents, il réussit à faire lever le curé qui demanda qui était là.

—C'est votre frère, l'évêque de Québec, qui vient coucher chez vous, dit Mgr Panet.

Le curé Panet lui répondit : Quand on est évêque de Québec on ne court pas les rues la nuit. Et il reprit son lit.

Mgr Panet, qui connaissait son frère prit la chose gaiement et alla coucher chez le seigneur Casgrain.

LA MORT D'AUGUSTIN FRASER

Dans la bonne vieille paroisse de Beaumont on raconte une touchante légende au sujet des Fraser.

Quelques années après la conquête, Augustin Fraser, Ecossais de naissance mais catholique, s'établit à la basse-ville de Québec comme marchand. Fraser parlait le français comme sa langue maternelle et il ne tarda pas à se créer une belle clientèle parmi les gens de la campagne.

Un jour, à peu près à l'époque où les *voyageurs* du Pays d'En-Haut avaient coutume de s'embarquer afin de rejoindre la flotille des canots à Lachine, un nommé Gagné entra au magasin de M. Fraser et lui demanda de lui vendre à crédit les effets dont il avait besoin pour son voyage.

Gagné n'avait pas la réputation d'être un gros « payeur. » De plus, il entreprenait un voyage très dangereux. Il gagna cependant le bon Fraser en lui disant : Mort ou vif, je vous paierai, je vous le promets.

Quelques semaines plus tard, précisément pendant la nuit où la flotille de Lachine se mettait en marche, M. Fraser fut éveillé par une voix étrange :

— Ne craignez pas, M. Fraser, disait-elle, je suis le voyageur Gagné à qui vous avez vendu des marchandises à crédit. Je vous ai promis de vous payer mort ou vif. Je tiens parole. Il y a chez un passager de la Pointe-Lévis un coffre qui m'appartient. Je vous autorise à le réclamer. Vous le ferez vendre et vous vous paierez.

Le lendemain, M. Fraser raconta cet incident à sa femme et ajouta : Gagné m'a dit autre chose que je ne puis dévoiler à présent et qui me servira bien à l'heure de la mort.

Une semaine plus tard, une lettre de Lachine apprenait à M. Fraser que Gagné s'était en effet noyé en montant dans son canot.

Les années s'écoulèrent, M. Fraser, ayant fait fortune, avait acheté une magnifique terre à Beaumont.

Travailleur très vigoureux, encore jeune, l'ancien marchand occupait ses loisirs à la culture de la terre.

Le 21 octobre 1779, le fils aîné de M. Fraser était à labourer une

pièce de terre à quelques arpents de la maison. Tout à coup, il vit sortir son père d'un petit vallon. Sa figure était toute décomposée.

—Mon fils, dit-il, remets les chevaux à l'écurie, nous ne labourerons pas aujourd'hui. J'ai à m'occuper d'affaires beaucoup plus importantes.

Ils revinrent à la maison. Le père Fraser, d'ordinaire si vigoureux, avait peine à marcher. En entrant, il dit à sa femme :

—Je n'ai pas pour une journée à vivre. Aujourd'hui même, au moment où le soleil disparaîtra à l'horizon, Dieu me rappellera à Lui. Envoyez chercher le curé que je mette ordre aux affaires de ma conscience.

Madame Fraser, ses enfants et ses voisins essayèrent d'éloigner de lui la noire vision qui l'obsédait. Tout fut inutile.

Le curé de Beaumont, M. Brassard-Deschenaux, qui décéda curé de Lorette, vint auprès de M. Fraser, reçut sa confession et lui donna même la communion en viatique, prétend-on.

Sur la fin du jour, M. Fraser prit place dans son lit, entouré de sa famille en pleurs, et au moment où le soleil disparaissait à l'horizon, sa tête retomba sur son oreiller. Il venait d'être frappé par une syncope de cœur.

On prétend que le *voyageur* Gagné, en retour du service que M. Fraser lui avait rendu, avait promis de l'avertir de l'heure et du jour de sa mort. Et, le matin du 21 octobre 1779, il était venu accomplir sa promesse.

Les bons vieux de Beaumont qui racontent cette légende prétendent que, depuis 1779, tous les descendants d'Augustin Fraser sont avertis de l'époque de leur mort.)

Faucher de Saint-Maurice, qui avait vécu ses années d'enfance à Beaumont, connaissait bien la légende que je viens de rapporter; sous le titre *le fantôme de la roche*, il en a fait un des plus touchants récits de son beau livre *A la veillée*.

LA LEGENDE DE MARIE HALLE

La famille Hallé est une des premières qui vint s'établir dans la seigneurie de Lauzon. Elle compte encore à Lévis un bon nombre de membres estimés de tous. Mgr Hallé, aujourd'hui évêque de l'Ontario-Nord, a parmi nous un grand nombre d'amis.

Marie Hallé, dont je vais vous raconter la légende, s'était mariée toute jeune à Joachim Girard, originaire d'Evreux, en France, qui défrichait une terre dans le fief Saint-Jean, près de Québec.

Marie Hallé, femme d'une rare vertu, était fort en peine les dimanches et jours de fête pour faire ses dévotions. La terre de son mari était assez éloignée de l'église et elle ne pouvait pas laisser seuls ses trois enfants dont le plus âgé n'avait que quatre ans. Toutefois, chaque dimanche et fête, Marie Hallé allait entendre la messe à la chapelle Saint-Jean qui était située à peu près au bas de l'avenue des Erables actuelle, à Québec. Elle ne manquait pas, non plus, d'assister à toutes les réunions de la Confrérie des Dames de la Sainte-Famille qui avaient lieu à l'église paroissiale de Québec, la basilique d'aujourd'hui.

Mais ces absences faites dans un bon but étaient extrêmement pénibles à la jeune femme. Elle avait tout le temps sous les yeux, pendant qu'elle était à l'église, ses chers petits enfants restés seuls à la maison et qui étaient exposés aux attaques des Iroquois ou des maraudeurs.

Or, le 8 juillet 1665, la femme Girard s'étant rendue à la messe ou à une assemblée de la Sainte-Famille, malgré l'inquiétude dont elle était torturée, fut favorisée d'une grâce singulière. J'emprunte ici le langage naïf de la *Relation des Jésuites* de 1665 :

« Marie Hallé, dit-elle, avait laissé ses enfants endormis à la maison. Elle fut bien surprise à son retour, de les voir habillés fort proprement sur leurs lits, et qui avaient déjeuné de la manière qu'elle avait accoutumé de leur donner. Elle demanda à sa fille aînée

(âgée de quatre ans) qui les avait ainsi habillés dans son absence. Cette enfant, qui a bien de l'esprit pour son âge, ne put lui dire autre chose si non que c'était une dame vêtue de blanc, qu'elle ne connaissait point, puisqu'elle connut fort bien toutes celles du voisinage ; qu'au reste qu'elle ne faisait que de sortir, qu'elle avait dû la rencontrer en entrant. »

Et la *Relation* ajoute : « Plusieurs personnes ont cru pieusement que la Sainte Vierge avait voulu guérir elle-même les inquiétudes de cette bonne femme, et lui faire connaître qu'elle devrait, après avoir pris de sa part les précautions ordinaires pour ses enfants, abandonner le reste à la protection de la Sainte Famille. »

C'est donc la Sainte Vierge elle-même qui vint garder les jeunes enfants de la femme Girard pour lui permettre d'assister à une assemblée des dames de la Sainte-Famille.)

M. Harry Bernard, un jeune romancier de talent, a tiré de cette pieuse légende un des chapitres les plus intéressants du roman qu'il vient de publier sous le titre de *la Dame blanche*.

LA MORT DU PERE DE LA BROSSE

Feu J.-Edmond Roy écrivait en 1889 :

« Il y a des noms qu'il suffit d'évoquer pour faire naître aussitôt comme une rumeur glorieuse. Ils vibrent sonores comme des clairons de combat. Parmi tant d'apôtres qui ont illustré les missions d'Amérique, il en est un dans chaque nation, dans chaque tribu, qui a laissé une empreinte plus profonde. Autour de ce prédestiné viennent se grouper toutes les légendes, tous les souvenirs. A lui seul il résume une époque, les travaux de vingt de ses compagnons. Si les Micmacs d'Acadie ont gardé l'éternelle mémoire du patriarche Maillard, si les anciennes tribus abénaquises du Maine se souviennent encore du martyr Rasle, si les planteurs des bayous de la Louisiane se découvrent toujours religieusement au nom du missionnaire Aubry,

la forte race qui habite le Saint-Laurent inférieur n'a pas oublié le Jésuite Jean-Baptiste de La Brosse. De tous les missionnaires qui ont exercé l'apostolat sur la terre saguenayenne et dans les régions du Golfe, c'est lui qui a laissé les souvenirs les plus vivaces et les plus vénérés. »

Le Père de La Brosse décéda à Tadoussac le 11 avril 1782 et dès l'instant de sa mort il entra dans la légende populaire. Les anciens nous disent que les cloches des chapelles que le bon Père avait desservies sur les deux rives du Saint-Laurent sonnèrent ses glas d'elles-mêmes. La légende va encore plus loin. D'après elle, le Père de La Brosse aurait prophétisé l'heure de sa mort. M. l'abbé Casgrain a recueilli à ce sujet chez les insulaires de l'île aux Coudres une légende que je me reprocherais de ne pas mettre sous les yeux du lecteur.

« Le soir du 11 avril 1782, dit-il, M. Compain, curé de l'île aux Coudres, veillait seul dans sa chambre. Après avoir récité son bréviaire, fait ses prières et ses lectures du soir, il étudiait tranquillement à la lueur de sa lampe. lorsque, tout à coup, vers minuit, son oreille fut frappée par les sons d'une cloche qui tintait au milieu du silence de la nuit. Étonné, il croit d'abord être le jouet d'une illusion, il écoute de nouveau, se penche vers la fenêtre. C'était bien la cloche de la chapelle qui sonnait comme un glas funèbre. M. Compain sort de son presbytère ; la cloche continue de sonner. Il entre dans la chapelle ; personne ne s'y trouvait et la cloche continuait toujours à tinter.

« Alors une voix se fit entendre à son oreille : Le Père de La Brosse est mort ; il vient d'expirer à Tadoussac. Le glas funèbre t'annonce son dernier soupir. Demain, tu te rendras au bout du bas de l'île. Un canot viendra t'y chercher qui te conduira à Tadoussac où tu feras sa sépulture.

« Le lendemain, M. Compain attendait au rendez-vous qui lui avait été assigné sur la pointe d'en bas de l'île aux Coudres.

« Que s'était-il passé à Tadoussac pendant cet intervalle ? Une

tradition fidèle a conservé tous les détails de ses derniers moments, dont les circonstances mémorables étaient, du reste, de nature à frapper tous les esprits.

« La veille de sa mort, le Père de La Brosse paraissait en parfaite santé. Pendant tout le jour, il avait vaqué aux devoirs de son ministère, confessé, baptisé, prié à son ordinaire dans la chapelle de Tadoussac.

« A la tombée de la nuit, le Père de La Brosse alla prendre quelques heures de récréation dans la maison d'un des officiers du poste. Il fut gai et aimable, comme toujours, il condescendit même à faire quelques parties de cartes avec ses hôtes. Vers neuf heures, il se préparait à partir.

« Après avoir souhaité le bonsoir à tout le monde, il se recueillit un moment, et prenant un ton solennel, il dit :

« Mes amis, je vous dis adieu, adieu pour l'éternité, car vous ne me verrez plus vivant sur la terre. Ce soir même à minuit, *je serai corps*. Vous entendrez à cette heure-là sonner la cloche de la chapelle : elle vous annoncera ma mort. Si vous ne me croyez pas, vous pouvez venir vous en assurer par vous-mêmes. Mais je vous prie, ne touchez point à mon corps. Demain, vous irez chercher, à l'île aux Coudres, M. Compain, pour m'ensevelir et me donner ma sépulture. Il vous attendra au bout d'en bas de l'île. Ne craignez point de partir, quelque temps qu'il fasse. Je réponds de ceux qui feront le voyage. »

« Tous restèrent stupéfaits après le départ du bon Père, n'osant croire à la réalité de cette prophétie. Ceux qui ont des montres les mettent sur la table et attendent avec anxiété. Dix heures sonnent, puis onze, puis minuit, alors la cloche de la chapelle commence à sonner.

« Tous se lèvent comme un seul homme ; saisis de frayeur, ils accourent vers la chapelle et entrent. A la lueur de la lampe du sanctuaire, ils entrevoient dans le choeur la robe du bon Père de La Bros-

se. Il était prostrné à terre, immobile, le visage dans ses deux mains jointes, appuyé sur la première marche de l'autel.

« Il était mort. »

e

« Cependant, dès le matin de ce jour, une tempête du sud-ouest s'était élevée si violente que l'eau poudrait sur le fleuve comme de la neige. Personne n'osait lancer une embarcation à la mer. Ce que voyant le premier officier du poste dit à ceux qui l'entouraient : — N'y aura-t-il pas, parmi vous autres, trois hommes de coeur qui veuillent m'accompagner pour accomplir les dernières volontés de notre bon Père ? Rappelez-vous qu'il vous a dit : « Il n'y aura aucun risque pour ceux qui feront ce voyage. »

« Un canot est lancé à la mer et les quatre hommes qui le montent prennent le large. A peine sont-ils sortis de Tadoussac, qu'à leur extrême surprise, l'eau s'aplanit sous leur canot.

« Tandis que partout, autour d'eux, la tempête rugit avec fureur et rend la mer blanche comme un drap, une main invisible les pousse avec rapidité, si bien qu'à onze heures du matin, ils doublaient le cap aux Oies et étaient en vue de l'île aux Coudres.

« M. Compain les attendait au bout d'en bas en se promenant le long des rochers, un livre à la main. D'aussi loin qu'ils furent à la portée de sa voix il leur cria : Le Père de La Brosse est mort, vous venez me chercher pour lui donner la sépulture. Le canot approche du rivage, M. Compain y monte et, le soir du même jour, il débarquait à Tadoussac. »

M. l'abbé Casgrain a fidèlement rapporté la merveilleuse légende que les habitants de Tadoussac, de l'île aux Coudres et de maintes paroisses du bas du fleuve connaissent par coeur.

Mais, hélas ! pourquoi faut-il que deux lignes d'écriture viennent détruire une si pieuse et si touchante légende ! Le Père de La Brosse n'est pas mort à minuit au pied de l'autel de la petite chapelle de Tadoussac. Les amis du Père de La Brosse n'ont pas été obligés,

non plus, d'aller chercher M. Compain, curé de l'île aux Coudres, pour lui donner la sépulture.

C'est l'acte de sépulture du Père de La Brosse qui nous apprend que le saint missionnaire mourut dans son lit, à cinq heures et demie du soir, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême-onction, des mains de l'abbé Compain. Donc, le curé de l'île aux Coudres était rendu à Tadoussac avant la mort du Père de La Brosse.

LA MESSE DU REVENANT

Dans ses *Souvenirs et légendes*, qui sont de délicieux poèmes, feu l'honorable P.-J.-O. Chauveau raconte la touchante légende d'un curé d'une paroisse du comté de Loïbinière, mort depuis plus de cent ans, qui revient tous les soirs dans son église, au coup de minuit, en habits sacerdotaux, pour dire une messe qu'il a oublié de célébrer de son vivant. Malheureusement, le pauvre vieux curé est forcé de remettre sans cesse au lendemain l'accomplissement de sa pénitence parce qu'aucun servant ne se présente pour réciter les répons.

Une nuit, le bedeau de la paroisse se rend dans l'église pour voir à un poêle dans lequel il a laissé du feu et il est témoin de l'apparition. Terrifié, il s'empresse d'aller rapporter le fait au curé. Celui-ci va en parler à l'évêque, et à son retour de Québec, il conjure le bedeau de retourner dans l'église à minuit et d'avoir le courage de dire les répons de la messe si le prêtre se présente à l'autel.

L'homme prend son courage à deux mains. Le soir même, il s'enferme dans l'église. A minuit précis, il voit le prêtre fantôme s'approcher de l'autel en habits sacerdotaux. Il monte les degrés, dépose le calice au pied du tabernacle, ouvre le livre des saints Evangiles, puis descend de l'autel, pour commencer sa messe, comme il le faisait toutes les nuits depuis plus de cent ans.

Le bedeau, plus mort que vif, se met à genoux à côté du fantôme et récite les répons. Après la messe, qui lui paraît longue comme

une éternité, le bedeau retourne à la sacristie suivi du célébrant. Celui-ci, après avoir déposé les habits sacerdotaux sur une table, fait une profonde révérence au bedeau en signe de remerciement et disparaît.

Le brave bedeau avait délivré l'ancien curé des flammes du purgatoire.

Voilà la belle légende que feu M. Chauveau a mise en vers. Cette histoire est très populaire dans certaines paroisses du comté de Lotbinière. Je l'ai moi-même entendue raconter dans maints foyers.

La légende du curé revenant prouve d'abord la foi de nos ancêtres. Elle atteste également que Bretons et Normands sont proches parents. La plupart de nos premiers ancêtres étaient originaires de la Normandie. Quelques-uns nous sont venus de la Bretagne bretonnante si croyante, si naïve encore aujourd'hui.

La légende du prêtre qui revient à minuit dans son église pour dire une messe promise mais oubliée nous vient de la Bretagne, en passant probablement par la Normandie.

Le Pellerin est un petit bourg situé sur la rive gauche de la Loire, à quelques lieues de Nantes. Là, se trouve une ancienne chapelle qui a nom Bethléem. Elle fut bâtie du temps des Croisades. C'est dans cette chapelle que fut dite la messe du revenant, affirme-t-on. Il y a trente ans, notre poète Louis Fréchette fit un séjour dans le bourg de Pellerin. Il entendit raconter la légende du prêtre revenant à peu près dans les mêmes termes que les bons habitants des paroisses du comté de Lotbinière l'avaient dite à l'honorable M. Chauveau. La variante la plus importante dans les deux récits c'est qu'après la messe le curé breton adressa la parole à celui qui avait eu le courage de servir sa messe.

—J'étais condamné, lui dit-il, à venir ici tous les ans dans la nuit de la Toussaint, jusqu'à ce qu'il se trouvât une âme charitable pour m'aider à dire une messe négligée par moi lorsque j'étais sur la terre. Il y a six cents ans cette nuit que mon châtiment dure. Qui que

vous soyez, je vous dois mon salut, soyez béni, vous et les vôtres, jusqu'à la septième génération.

LE GOBELET D'ARGENT DU PÈRE AMBROISE

Le Récollet Amable-Ambroise Rouillard, que le peuple connaît plutôt sous le nom de Père Ambroise, exerça le saint ministère dans les paroisses du bas Saint-Laurent de 1727 à 1768.

Lorsque le Père Ambroise se rendait à Trois-Pistoles c'est chez le seigneur Rioux qu'il se retirait. La dernière fois qu'il vint faire sa mission, il y passa quelques jours. Pendant qu'il était là, un *tireur de portraits* se présenta chez M. Rioux. C'est feu J.-C. Taché qui raconte l'anecdote.

« Il prit envie au seigneur Rioux et aux autres gens de Trois-Pistoles de faire prendre le portrait du Père Ambroise. Le Récollet ne s'en souciait pas trop ; comme on lui dit que ça ferait plaisir à tout le monde il y consentit. Mais dans ce temps-là, ce n'étaient pas des petits portraits comme aujourd'hui, c'étaient des portraits *faits en peinture* et grands comme on voulait.

« Quand le portrait fut fini, on le mit dans la *Chambre de compagnie*, et les gens vinrent le voir. Chacun s'extasiait et on trouvait le portrait bien ressemblant : il y avait sa robe, son bréviaire sous le bras ; en un mot tout y était et on ne pouvait s'y méprendre.

« Pour moi, dit le Père Ambroise, quand le peintre fut parti, je trouve que je ressemble à un noyé dans ce portrait ! »

Le pauvre Père avait un pressentiment du sort qui l'attendait à brève échéance.

La mission terminée, le Père Ambroise prépara son petit bagage pour sa prochaine étape, qui était Rimouski. Il s'aperçut alors qu'il n'avait plus de gobelet.

—Mon bon M. Rioux, dit-il au seigneur, pourriez-vous me don-

ner un vieux gobelet de fer-blanc pour mes voyages, j'ai eu le malheur de perdre celui que j'avais.

Le seigneur Rioux, qui aimait singulièrement le Père Ambroise, prit un gobelet d'argent qui était sur la table et l'offrit au Récollet en le priant de l'accepter en souvenir de leur longue amitié.

Le Récollet, évoquant son voeu de pauvreté, insista pour avoir un gobelet de fer-blanc.

—D'ailleurs, dit-il à M. Rioux, vous savez que je ne pourrais accepter ce gobelet qu'à la condition de vous le rendre et, si j'allais le perdre !

—Eh ! bien ! répondit le seigneur Rioux, vous allez le prendre et il reviendra à moi ou à ma famille après votre mort ; si vous le perdez, le bon Dieu nous le rendra.

Le même jour, le Père Ambroise partait pour Rimouski. Sous le régime français, le chemin du Roi des Trois-Pistoles à Rimouski n'existait pas. C'est en canot que le Père Ambroise devait faire le trajet. La famille Rioux et bon nombre de voisins reconduisirent le missionnaire jusqu'au rivage. On aurait dit d'un enterrement, la tristesse était peinte sur toutes les figures.

Quelques heures plus tard, dans les environs de la Pointe-à-la-Cive, le canot chavira par une fausse manoeuvre d'un des occupants, et le Père Ambroise, qui ne savait pas nager, se noya avec un de ses conducteurs. L'autre se cramponna au canot et réussit à se sauver.

Le lendemain matin la seigneuresse Rioux, en faisant son ménage, trouve le gobelet d'argent dans la *Chambre de compagnie*, précisément à l'endroit où, la veille, son mari l'avait pris pour le donner à son ami le Père Ambroise. Tout de suite, Madame Rioux se dit : Le Père Ambroise est mort. Il l'avait bien dit que son portrait était celui d'un noyé !

Le *gobelet d'argent* a, depuis, été un objet de vénération dans la famille Rioux. On se le léguait de père en fils, par testament. Il fut longtemps en la possession de M. Rioux, magistrat du district de

Sherbrooke. Je crois qu'actuellement, il est entre les mains de son fils, M. Rioux, avocat au Barreau de Sherbrooke.

LA LEGENDE DU MONSIEUR EN HABIT NOIR

Sainte-Luce, située à une couple de lieues en bas de Rimouski, est le pays par excellence des légendes. C'est au second rang de Sainte-Luce, dans une veillée qui avait réuni la plupart des jeunes gens de la paroisse, que j'ai entendu raconter la légende du monsieur habillé en noir. Je la résume.

Flore était la plus jolie fille de Sainte-Luce. D'humeur gaie, elle aimait à réunir les jeunes gens et les jeunes filles du rang où elle habitait. Elle était fréquentée par un jeune cultivateur à l'aise, possesseur d'un des plus beaux biens du bord de l'eau. Les noces, d'après ceux qui prétendaient bien connaître, devaient avoir lieu tout de suite après la récolte.

Flore, un bon dimanche soir, avait invité tous ses amis et amies à une soirée où on se promettait beaucoup de plaisir. La température était belle et les veilleux étaient assis sur l'herbe, tout près de la maison, en attendant le violonneux qui devait accompagner la danse. Celui-ci arriva enfin avec un jeune homme, habillé de drap noir des pieds à la tête. Il fut présenté à la compagnie comme un étranger de passage dans la paroisse et désireux de connaître de charmantes jeunes filles.

Les présentations terminées, on entre dans la maison et la danse s'organisa. L'étranger était si beau, si bien vêtu, sa conversation était si agréable, ses compliments tournés si habilement, que toutes les jeunes filles en raffolèrent bientôt. On remarqua bien qu'il gardait continuellement son chapeau et restait ganté mais on passa sur ce détail. Le jeune homme était des paroisses d'en haut et cette mode pouvait fort bien exister chez lui.

L'étranger fit surtout la cour à Flore, la fille de la maison. Il

dansa avec elle à peu près tout le temps. Celle-ci, avec une légèreté inconcevable, fit, comme on dit là-bas, manger de l'avoine à son fiancé toute la soirée. Elle n'avait de sourires et d'amabilités que pour son ami de passage. La remarque en fut faite à plusieurs reprises pendant la soirée par les jeunes filles laissées de côté par le danseur étranger, et toutes blâmaient la légèreté de Flore qui humiliait ainsi son fiancé pour un oiseau de passage qu'elle ne reverrait peut-être jamais.

Mais la soirée se termina de façon tragique. Tout à coup, vers les minuit, au milieu d'une danse entraînante, qui devait être la dernière, on vit le bel étranger saisir sa partenaire par les épaules et sauter par la fenêtre, qui était à quelques pieds du sol. Cette scène s'était déroulée avec la rapidité de l'éclair. Le départ de l'étranger avait cependant répandu dans toute la maison une forte odeur de soufre ou de brûlé. Le premier moment de stupeur passé, tous les veilleux se précipitèrent à la suite du couple afin de ramener la jeune fille à sa famille mais le couple était disparu dans l'obscurité. On comprit alors que ce monsieur en habit noir était tout simplement Belzébuth. Il n'avait pas ôté son chapeau pour cacher ses cornes et il avait gardé ses gants pour dissimuler ses griffes.

Depuis, on n'entendit plus jamais parler de Flore. Où alla-t-elle avec son étrange cavalier ? Nul ne le sut. Le fiancé du bord de l'eau lui resta fidèle pendant une année, puis, comme il n'avait pas de nouvelles il s'engagea dans de nouveaux liens.

Jeunes gens qui me lisez, si vous voulez être invités à veiller avec les jeunes filles de Sainte-Luce, ne manquez pas d'ôter vos chapeaux et d'enlever vos gants. N'oubliez pas, non plus, d'emporter vos papiers d'identification. Il y a bien cent ans que la pauvre Flore est disparue, mais sa triste aventure n'est pas oubliée dans la paroisse et aucune jeune fille ne voudrait s'exposer à subir le même sort qu'elle en dansant avec un étranger inconnu.

Cette légende du monsieur en habit noir de Sainte-Luce a aussi

cours à l'île d'Orléans. Elle a subi, toutefois, de son séjour avec les sorciers de l'île certaines variations importantes.

D'ailleurs, la légende du monsieur en habit noir, comme la plupart de nos légendes, vient de la Normandie ou de la Bretagne. Elle se conte encore dans nombre de villages bretons, m'a assuré un bon curé français pas plus tard que l'été dernier.

L'HISTOIRE DE LA CORRIVEAU

Ceux qui ont lu les *Anciens Canadiens* de M. Aubert de Gaspé se rappellent sans doute l'aventure arrivée au défunt père de José, le bon habitant qui ramenait Jules d'Haberville et Arché de Locheill au manoir de Saint-Jean-Port-Joli.

Le bonhomme qui descendait de la Pointe-Lévy à Saint-Jean-Port-Joli, par une nuit très sombre, en passant près de l'endroit que nous appelons encore les Quatre-Routes à Lauzon, sentit tout à coup deux grandes mains osseuses qui le prenaient par les épaules. Mais laissons la parole à José.

« Le défunt père, tout brave qu'il était, avait une si fichue peur que l'eau lui dégouttait par le bout du nez, gros comme une paille d'avoine. Il était là, le cher homme, les yeux plus grands que la tête, sans oser bouger. Il lui sembla bien qu'il entendait derrière lui le tic tac qu'il avait déjà entendu plusieurs fois pendant sa route : mais il avait trop de besogne par devant sans s'occuper de ce qui se passait derrière lui. Tout à coup, au moment où il s'y attendait le moins, il sent deux grandes mains sèches, comme des griffes d'ours qui lui serrent les épaules : il se retourne tout effarouché et se trouve face à face avec la Corriveau, qui se grapignait amont lui. Elle avait passé les mains à travers les barreaux de sa cage de fer, et s'efforçait de lui grimper sur le dos ; mais la cage était pesante, et, à chaque élan qu'elle prenait, elle retombait à terre avec un bruit rauque, sans lâcher pourtant les épaules de mon pauvre défunt père, qui pliait sous le fardeau. S'il

ne s'était pas tenu solidement avec ses deux mains à la clôture, il aurait écrasé sous la charge. Mon pauvre défunt père était si saisi d'horreur, qu'on aurait entendu l'eau qui lui coulait de la tête tomber sur la clôture, comme des grains de gros plomb à canard. »

La Corriveau ! Voici une femme dont on a beaucoup parlé à Lauzon et à Lévis pendant plus d'un demi-siècle. La légende s'est emparé de l'histoire de cette meurtrière et a grossi démesurément le nombre de ses crimes. Que de fois, dans mon enfance, j'ai entendu dire que la Corriveau avait empoisonné ou tué quatre maris.

Quelle est la vérité au sujet de la Corriveau ?

Le 17 novembre 1749, Charles Bouchard, cultivateur de Saint-Vallier, épousait une jeune fille de seize ans, Marie-Joséphite Corriveau. Bouchard mourut le 27 avril 1760, après onze années de ménage. La légende veut que la Corriveau se soit débarrassé de ce premier en lui versant, pendant qu'il dormait, du plomb fondu dans l'oreille. Il n'y a absolument rien de prouvé là-dedans.

Quoiqu'il en soit, quinze mois après la mort de son mari et non trois mois comme le veut la légende, Marie-Joséphite Corriveau se remariait avec Louis Dodier.

En janvier 1763, Louis Dodier fut trouvé dans son écurie, dans un *port* à cheval, la tête écrasée.

La justice fit enquête et il fut prouvé que le pauvre Dodier avait été assassiné puis traîné dans son écurie afin de faire croire qu'il avait eu la tête écrasée par le sabot de son cheval.

Joseph Corriveau et sa fille la veuve Dodier, furent arrêtés sur l'accusation d'avoir assassiné le malheureux.

Le pays était alors sous le régime militaire. C'est une cour martiale qui fit le procès du père et de la fille.

Joseph Corriveau n'était pas très doué sous le rapport de l'intelligence. Sa fille exerçait une telle influence sur lui qu'elle le décida à s'avouer coupable du meurtre.

Le 10 avril 1763 la cour martiale présidée par le lieutenant-co-

lonel Morris condamnait Joseph Corriveau à être pendu. La veuve Dodier, trouvée coupable d'avoir connu ou aidé le meurtre fut condamnée à recevoir soixante coups de fouet à neuf branches sur le dos nu, à trois différents endroits, savoir sous la potence, puis sur la place du marché de Québec, et enfin à Saint-Vallier, vingt coups à chaque endroit, et à être marquée d'un fer rouge à la main gauche avec la lettre M.

Le père Corriveau, une fois condamné à mort fit demander le Père Jésuite Glapion pour le préparer à mourir.

Après son entrevue avec le Père Jésuite il communiqua de nouveau avec les autorités militaires et déclara que son premier aveu était faux et qu'il n'avait rien eu à faire avec le meurtre.

On fit alors un nouveau procès à Marie-Josephte Corriveau. Cette fois, le 15 avril 1763, la Corriveau fut trouvée seule coupable du meurtre. La sentence disait : « Marie-Josephte Corriveau sera mise à mort pour ce crime et son corps sera suspendu dans les chaînes, à l'endroit que le gouverneur croira devoir désigner. »

C'était alors la coutume de suspendre les corps des meurtriers à des croix ou dans des cages aux carrefours des grandes routes afin d'inspirer de salutaires réflexions aux populations.

Marie-Josephte Corriveau fut pendue sur les buttes à Neveu à Québec. Son cadavre fut ensuite mis dans une cage de fer, laquelle fut accrochée à un poteau à la fourche des quatre chemins, à peu près à l'endroit où on éleva plus tard le monument de Tempérance de Saint-Joseph de Lévis.

On comprend que le spectacle de ce cadavre suspendu à quelques douzaines de pieds du chemin du Roi n'était guère réjouissant pour les habitants de Saint-Joseph de Lévis. Quelques jeunes gens hardis allèrent la décrocher pendant la nuit et l'enterrèrent dans le cimetière de la paroisse qui se trouvait en arrière de l'église. Vers 1830, on agrandit le cimetière. La cage fut retrouvée et vendue à

l'impressario Barnum, de New-York, qui l'exposa comme curiosité pendant plusieurs années.

On me demandera peut-être ici pourquoi la Corriveau fut exposée ou accrochée aux Quatre-Routes de Saint-Joseph de Lévis puisqu'elle demeurait à Saint-Vallier. C'est dans cette paroisse qu'elle aurait dû être exposée, me dira-t-on. C'est possible. Mais il ne faut pas oublier qu'à cette époque il n'y avait pas de chemin de fer. Tous les habitants de la rive sud, même ceux de la Rivière-du-Loup, venaient vendre leurs produits à Québec. Ils y venaient conséquemment en voitures et passaient par les Quatre-Routes. C'est la raison qui fit placer la cage de la Corriveau en cet endroit.

LOUIS-OLIVIER GAMACHE

Dans le siècle où nous vivons les enfants deviennent hommes si vite qu'il n'y a plus, pour ainsi dire, d'enfance. L'âge de la peur, en réalité, n'existe de nos jours que pour les extrêmement petits.

Quelle différence avec le siècle disparu ! Dans le bon vieux temps, la mère qui voulait empêcher ses marmots de sortir une fois la noirceur tombée n'avait qu'à leur dire : Prenez garde aux loups-garous, méfiez-vous des revenants, ou encore ; vous allez rencontrer Gamache. Ces paroles avaient un effet salutaire et les bonhommes restaient à la maison de peur de rencontrer ces personnages tant redoutés.

Louis-Olivier Gamache a été pendant plus de quarante ans la terreur de toute la région du bas Saint-Laurent. Sa réputation s'était même répandue jusqu'à Québec et Lévis où il ne mettait pas les pieds une fois par dix ans. Aux alentours de 1850, quand un coup hardi était fait dans les environs de Lévis on disait tout de suite : c'est peut-être maître Gamache qui a fait cela.

La photographie, de nos jours, grossit les objets cinq ou six fois.

On peut dire la même chose de la légende : elle grossit, agrandit, amplifie démesurément tout ce qu'elle touche.

Je veux vous en citer un exemple. Gamache a été beaucoup grossi, déformé même par la légende populaire.

Qui était ce Gamache dont la réputation était si mauvaise auprès de nos grands-pères et de nos grand-mères ? Gamache était un homme comme les autres, pas meilleur et pas plus mauvais que la majorité de ceux que nous rencontrons chaque jour. Peut-être même était-il meilleur que bon nombre de ses contemporains qui gardaient leurs enfants à la maison en leur criant : Prenez garde à Gamache.

Né à l'Islet vers 1734, Gamache s'engagea tout jeune comme matelot et voyagea sur toutes les mers du globe. Quand il revint à l'Islet, un bon nombre d'années plus tard, son père et sa mère étaient morts. Seul au monde, il s'établit à Rimouski comme marchand mais son magasin devint la proie des flammes. Comme il n'avait pas d'assurances, sa ruine fut complète.

Il passa alors à l'île d'Anticosti pour y faire la chasse et la pêche. Il se fixa dans une baie qui prit plus tard le nom de baie de Gamache. C'est là qu'il devait vivre pendant près de cinquante ans.

L'abbé Ferland qui visita l'île d'Anticosti en 1852 dit de Gamache : « J'avais hâte d'arriver à la baie de Gamache, car depuis nombre d'années le nom du sieur Gamache retentissait à mes oreilles, sans que j'eusse trouvé l'occasion de voir le personnage lui-même. Il n'est pas un pilote du Saint-Laurent, pas un matelot canadien, qui ne connaisse Gamache de réputation ; de Québec à Gaspé, il n'est pas une paroisse où l'on ne répète de merveilleuses histoires sur son compte. Dans les récits populaires, il est représenté comme le bel idéal d'un forban, moitié ogre et moitié loup-garou, qui jouit de l'amitié et de la protection spéciales d'un démon familier. On l'a vu debout sur un banc de chaloupe, commander au diable d'apporter un plein bonnet de bon vent ; un instant après, la chaloupe de Gamache faisait vent arrière, les voiles pleines, sur une mer unie comme une glace,

tandis que, tout autour, les autres embarcations dormaient sur l'eau, sur un calme plat. Pendant un voyage qu'il fit à Rimouski, il donna un grand souper au démon, non pas à un diabolotin de seconde classe, mais au bourgeois lui-même. Seul avec ses compagnons invisibles, il a massacré des équipages entiers et s'est ainsi emparé de riches cargaisons. Vivement poursuivi par un bâtiment de la compagnie des Postes du Roi, il a disparu avec sa goélette, au moment où il allait être saisi, et l'on n'a plus aperçu qu'une flamme bleuâtre dansant sur les eaux. Sur ces récits merveilleux s'était élevés et avait grandi la réputation du redoutable sorcier ; aussi la plupart des voyageurs auraient-ils mieux aimé escalader la citadelle de Québec que d'approcher, pendant la nuit, de la maison de Gamache. »

L'abbé Ferland nous fait ensuite la description de l'intérieur de la maison de Gamache. Il l'avait transformée en un véritable arsenal. Dans la chambre d'entrée, il compta douze fusils, dont plusieurs étaient à deux coups. Chargés et amorcés, ils étaient suspendus aux poutres et aux cloisons, au milieu d'épées, de sabres, de piques, de baïonnettes, de pistolets. Chaque pièce, même dans les mansardes, renfermait au moins deux ou trois fusils. Toutes les portes et les fenêtres se fermaient de manière à pouvoir être solidement barricadées.

L'abbé Ferland termine son récit en écrivant :

« Pendant les quelques heures que nous passâmes en ce lieu, nos préjugés contre Gamache se dissipèrent. Dans sa personne, les dehors étaient rudes, mais le fond du coeur était bon. Il était le premier à rire des moyens qu'il avait employés pour acquérir sa terrible renommée, et il se félicitait de la sécurité qu'elle lui procurait dans son poste périlleux. »

Je renonce à vous entretenir des légendes créées autour des exploits de Gamache. Elles sont intéressantes mais si nombreuses qu'il me faudrait un volume pour les résumer. Qu'il me suffise de vous dire que Gamache n'était ni un assassin ni un sorcier. L'île d'Anticosti était son domaine, sa chose, et pour empêcher les autres chas-

seurs et pêcheurs de s'y établir, il aidait à répandre ces histoires et légendes de cruauté et de sorcellerie inventées sur son compte par ceux qu'il avait mystifiés.⁷

Que ceux qui veulent étudier la vie aventureuse de Gamache consultent le livre qu'a écrit l'abbé Ferland sur son voyage dans le golfe Saint-Laurent en 1853. Ils en auront pour leur compte.

Louis-Olivier Gamache décéda à l'île d'Anticosti en septembre 1855. Il fut inhumé près de sa maison à côté du corps de sa seconde femme décédée au même endroit dix ans avant lui. On voit encore ce petit cimetière sur l'île ténébreuse avec l'épithaphe placée par les soins du richissime M. Menier à la mémoire de celui qui, avant lui, avait porté le titre de roi de l'Anticosti.

L'ERMITE DE L'ILE SAINT-BARNABÉ

L'île Saint-Barnabé est située en face de Rimouski. Elle est longue d'environ une lieue sur une largeur moyenne de six arpents.

Montcalm écrit dans son *Journal*, en parlant de l'île Saint-Barnabé : « Elle est habitée par un gentilhomme breton des environs de Morlaix qui, par singularité ou dévotion, mène la vie d'un hermite et se sauve même dans les bois, si on cherche à l'aborder lorsque les bâtiments y mouillent. »

Nous connaissons l'existence de l'ermite de l'île Saint-Barnabé par la légende et la tradition mais l'une et l'autre sont en parfait accord avec les documents écrits.

En l'année 1728, un jeune homme d'environ vingt-huit ans arrivait à Rimouski. Qu'était-il ? d'où venait-il ? Tout ce qu'on sut de lui c'est qu'il se nommait Toussaint Cartier.

Il fut pendant quelques jours l'hôte du seigneur de Rimouski, M. Lepage. Le jeune homme, en apercevant l'île Saint-Barnabé qui est comme une corbeille de verdure au sein du fleuve, dit au seigneur Lepage :

Sur cet îlot sauvage
Feraï mon hermitage.

Dans ce moment, le Père récollet Ambroise Rouillard se trouvait à Rimouski. C'est lui qui rédigea les conventions entre le seigneur Lepage et le sieur Cartier. J'ai le plaisir de posséder ce curieux document dans le greffe du notaire Deschenaux, aux archives judiciaires de Québec. Le seigneur Lepage cède l'île Saint-Barnabé à Toussaint Cartier sa vie durant absolument pour rien. La pièce dit formellement que le dit Cartier ne voulait pas se marier et qu'il voulait se retirer dans un endroit seul afin d'y faire son salut.

En tout cas, Toussaint Cartier se bâtit une maisonnette sur l'île Saint-Barnabé et y vécut seul près de quarante ans. Il ne sortait de l'île que pour aller à la messe, le dimanche. L'ermite partageait son temps, hiver et été, entre le travail, la méditation et la prière.

Il y avait trente-neuf ans que l'ermite menait cette existence méritoire, lorsque, le matin du 29 janvier 1767, le jeune Charles Lepage, fils du seigneur de Rimouski, remarqua que la cheminée de la maison de Toussaint Cartier sur l'île Saint-Barnabé ne donnait pas de fumée. Le fait semblait anormal car le froid était intense. Aussitôt on se rendit en voiture sur l'île par le pont de glace qui la reliait à la rive. On trouva l'ermite étendu sans connaissance sur le plancher de l'unique pièce de son habitation. Un petit chien, seul compagnon de l'homme de Dieu, était couché sur la poitrine de son maître et semblait le protéger. On enveloppa l'ermite dans de chaudes couvertures et on le transporta au manoir de Rimouski.

Le bon Père Ambroise Rouillard qui, près de quarante ans auparavant, avait rédigé le contrat intervenu entre le seigneur Lepage et le jeune Toussaint Cartier, se trouvait alors à Rimouski. C'est lui qui assista son ami, le confessa, lui donna le bon Dieu et reçut le dernier soupir de l'ermite de Saint-Barnabé le 30 janvier 1767.

Lors d'un de mes passages à Rimouski j'ai voulu copier moi-même

me dans le registre paroissial l'acte de sépulture de Toussaint Cartier dont j'avait tant entendu parler dans mon enfance. Le Père Rouillard y dit : « L'an 1767, le trentième de janvier, est décédé en cette paroisse de Saint-Germain de Rimouski le nommé Toussaint Cartier, âgé d'environ 60 ans, habitant de la dite paroisse, après avoir reçu les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême-onction. Son corps a été inhumé avec les cérémonies ordinaires dans l'église de cette paroisse le dernier jour du dit mois de janvier. »

L'histoire de l'ermite de l'île Saint-Barnabé est simple et touchante. Il a voulu répéter sur les bords du Saint-Laurent ce que des milliers de personnages ont fait dans tous les âges de l'Église, c'est-à-dire se retirer dans la solitude *afin d'y faire son salut*, comme le dit son contrat avec le seigneur Lepage.

Des écrivains sans scrupule, sur la foi de la peu croyable lady Emily Montague, ont travesti cette vie simple au possible, sans incident d'aucune sorte, en un vulgaire roman d'amour. Selon eux, Toussaint Cartier aurait appartenu à une famille de vieille noblesse et serait venu ensevelir sur la petite île Saint-Barnabé un amour malheureux. Remarquons, en passant, que c'est à l'âge de vingt-et-un ans que Cartier se retira à l'île Saint-Barnabé. A cet âge, paraît-il, il n'y a pas d'amour malheureux en ce sens qu'on se console assez rapidement de ces aventures tristes par d'autres du même genre mais moins tristes. A tout événement, dans le cas de Toussaint Cartier, il n'y a aucune histoire d'amour ni d'aventure. Tout ce qu'on a dit à ce sujet a été inventé par des romanciers en quête de sensations. Les légendes locales tout comme les pièces écrites s'accordent à déclarer que le seul motif de Toussaint Cartier en se retirant à l'île Saint-Barnabé était d'y faire son salut !

LA LEGENDE DE L'ARPEUTEUR FOURNIER

Tout près de la route qui va d'Amqui au Lac-au-Saumon, près

de la rivière Matapédia, ceux qui font le tour de la Gaspésie en auto, voient une petite croix de fer rouillée avec l'inscription suivante :

Ci-gît
FREDERIC FOURNIER,
Noyé, le 6 juin 1831,
âgé de 22 ans.

Voulez-vous connaître l'histoire et la légende de ce jeune homme enterré si loin des siens ?

Frédéric Fournier était un clerc arpenteur de Saint-Jean-Port-Joli. Au printemps de 1831, il entra à l'emploi du major Wolfe qui avait entrepris la construction du chemin Kempt. Fournier se rendit avec une équipe d'ouvriers au lac Matapédia où les Micmacs de Ristigouche devaient leur porter des provisions. Fournier et ses hommes commencèrent leur travail. Leurs provisions étaient à la veille de manquer et les Micmacs n'avaient pas encore donné signe de vie. Pressés par la faim, Fournier et trois de ses hommes construisirent un radeau pour descendre à Ristigouche. Tout alla bien jusqu'au Ruisseau-Sauvage. Là, le radeau se brisa et ses quatre occupants glissèrent à l'eau. Trois se sauvèrent, mais Fournier disparut dans un remous. Son cadavre fut retrouvé quelques mois plus tard par des Sauvages qui pêchaient dans ces parages. Le noyé portait au doigt une bague avec les initiales F. F. Le doigt était trop enflé pour enlever la bague. Les Sauvages coupèrent la main et la portèrent au curé de Rimouski, M. Destroismaisons. Celui-ci avertit aussitôt la famille du jeune Fournier à Saint-Jean-Port-Joli.

Les parents du noyé donnèrent instruction aux entrepreneurs du chemin Kempt de faire transporter le corps du jeune homme dans sa paroisse natale afin de lui donner la sépulture catholique.

Comment se fait-il que la dépouille mortelle de Frédéric Four-

nier repose encore dans cet endroit solitaire, si loin du lieu natal ? C'est ici que la légende entre en scène.

Les entrepreneurs du chemin Kempt firent tout ce qu'ils purent pour renvoyer le corps de Fournier à Saint-Jean-Port-Joli. Ils firent venir un corbillard attelé de deux chevaux pour transporter le corps de Fournier dans sa paroisse. Le cercueil fut placé dans le corbillard mais les deux chevaux malgré les coups de fouet qu'on leur administra ne voulurent jamais avancer. On plaça alors le cercueil dans un canot monté par deux vigoureux Miamaes mais malgré tous leurs efforts les rameurs ne purent faire partir leur embarcation. On comprit dès lors que le pauvre noyé voulait rester en cet endroit jusqu'au jugement dernier et on remit le cercueil dans la fosse où on l'avait d'abord déposé et on plaça sur cette fosse la croix qu'on voit encore.

Dans le bas Saint-Laurent, tout comme dans la région de Québec, des plaintes rappellent tous les souvenirs tristes.

Un poète amateur ne tarda pas à composer une complainte en neuf couplets sur le clerc-arpenteur Fourrier. On la chante encore dans les familles de la vallée de la Matapédia. J'en cite ici le premier couplet :

Vingt-deux années, c'est mon âge.
 J'ai déjà bien voyagé,
 En différents arpentages,
 Avec mon père vous savez !
 Déjà deux fois dans la vie
 Que la mort m'a menacée :
 Par jaloux ou par envie
 Me voilà donc achevé ! . . .

LA MORT DU CURE MARTINEAU

C'était le 11 juin 1852. Comme d'habitude les pêcheurs de la

Grande-Rivière étaient partis dans leurs légères embarcations afin de faire la pêche au large. Vers midi, le ciel se noircit, le vent s'élève. Tout indique que la tempête s'approche.

Les pêcheurs qui sont au large voient le danger qui s'annonce et s'efforcent de gagner la Grande-Rivière afin d'échapper au péril. Mais en quelques minutes la mer vient en courroux. Les pêcheurs sont là à quelques centaines de pieds de la côte luttant contre l'élément en fureur qui, à chaque instant, menace de les engloutir.

Les femmes et les enfants de la Grande-Rivière qui sentent que les êtres qui leur sont chers sont en danger de périr se précipitent sur la grève. Le curé de la paroisse, M. l'abbé Martineau, est au milieu de ses femmes éplorées et les console du mieux qu'il peut.

Les cris et les sanglots redoublent au moment où les embarcations se préparent à franchir la *barre*, l'endroit le plus dangereux du petit port quand les flots sont en courroux. On détourne la tête pour ne pas voir sombrer les petits bateaux qui s'avancent sur la crête des vagues écumantes.

Tout à coup, le curé Martineau se jette à genoux sur la grève et il lève vers le ciel ses mains suppliantes. Puis, il se relève en jetant un cri de joie. En effet, chaque bateau vient de franchir la barre sans accident. Tous les pêcheurs sont sauvés. Le curé Martineau invite alors ses paroissiens à entrer à l'église pour remercier Dieu de les avoir préservés. Tous les suivent avec joie.

Mais, tout près de l'église, le vent renverse un amas de bois qui écrase à mort le vénérable curé sous les yeux des paroissiens qui le suivaient.

Dieu avait accepté le sacrifice du pasteur. Quelques instants auparavant, sur la grève, le saint prêtre, en levant les bras au ciel, s'était offert comme victime pour le salut de ses paroissiens.

C'est là la légende qu'on raconte dans la belle paroisse de la Grande-Rivière. D'ailleurs, un marbre placé dans l'église paroissiale

perpétue le souvenir du dévouement du premier missionnaire résidant ou curé de la Grande-Rivière.

SATAN, CONSTRUCTEUR D'ÉGLISES

Le fait n'est guère croyable mais la légende veut que le diable ait contribué à construire plusieurs églises du diocèse de Québec.

J'emprunte une de ces légendes de Satan, constructeur d'églises, à la faconde endiablée du docteur Hubert Larne.

« Dans ce temps-là, dit-il, on construisait l'église de Saint-Laurent de l'île d'Orléans. Or, près de cette église se trouvent les coteaux de Saint-Laurent, dont la pente est abrupte et la montée difficile. Les chevaux en avaient tout *leur raide* à charroyer la pierre en ces endroits, et les habitants se plaignaient amèrement.

« Le constructeur, fin matois, et homme bien éduqué, leur annonça un jour, pour faire cesser leurs plaintes, qu'il allait leur procurer un cheval bien fort, si fort, qu'il pourrait traîner, à lui seul, la charge de quatre chevaux ordinaires.

« Aussitôt dit, aussitôt fait : voilà notre homme qui s'enferme pendant quelque temps à l'écart, sans doute pour lire *le Petit Albert*. C'est un livre extraordinaire que celui-là, et qui contient des choses fort merveilleuses, entre autres un chapitre tout écrit en croix !

« Peu de temps après, l'entrepreneur revint, conduisant par la bride un cheval si beau, qu'on en avait jamais vu de pareil. Et alors il dit aux *habitants* :

—« Or ça, faites-le travailler sans pitié, mais, pour aucune raison du monde, il ne faut le débrider. Qu'il piaffe, qu'il rue, qu'il hennisse, n'importe ; ne lui ôtez pas sa bride pas même pour le faire boire. »

« Le cheval fut confié aux mains d'un jeune homme qui se mit à charroyer la pierre; et tout allait à merveille. Mais, pendant tout ce temps, le pauvre animal avait l'air si fatigué, si exténué, il parais-

sait tant souffrir du besoin de boire, que, vers le soir, son conducteur, — jeune gars inexpérimenté comme tous ceux d'alors, et probablement d'aujourd'hui, — se laissa toucher de pitié, et le conduisit au ruisseau voisin pour le faire boire. Jusque-là, ce n'était pas mal ; mais, comme le pauvre animal faisait mine de ne pouvoir avaler avec sa bride, voilà notre étourdi qui la lui enlève : et aussitôt, plus de cheval ! il se précipite dans le ruisseau voisin, transformé en anguille, et . . . cours après.

« Heureusement, qu'à cette heure les pierres étaient toutes charroyées, à l'exception d'une seule, qui, depuis lors, a toujours manqué à l'édifice. »

LA LEGENDE DU CHIEN D'OR

Sur l'emplacement où est actuellement le bureau de poste de Québec, se trouvait, il y a un siècle, une longue maison basse sur laquelle on voyait en relief un chien couché sur ses pattes et rongant un os. Au-dessus on lisait :

Je suis un chien qui ronge l'os
 En rongant je prends mon repos
 Un temps viendra qui n'est pas venu
 Que je mordrai qui m'aura mordu.

Ce chien belliqueux avec sa légende non moins belliqueuse avait été placé, sous le régime français, sur une maison qui se trouvait là. Quand on remplaça cette maison par le bureau de poste on transporta chien et légende sur le nouvel édifice.

Quelle est l'origine de cette inscription mystérieuse ?

D'après la légende, en 1748, le bourgeois Jacquin Philibert habitait cette maison. Un jour, Philibert eut une dispute à la porte de sa maison avec un officier des troupes, M. Le Gardeur de Repentigny.

Celui-ci, poussé à bout, sortit son épée et la plongeait dans le corps de Philibert qui mourut quelques instants plus tard.

Le Gardeur de Repentigny, protégé par ses amis, réussit à passer dans un pays étranger. La veuve Philibert ne vécut ensuite que pour venger son mari. C'est elle, toujours d'après la légende, qui fit placer le chien et l'inscription : « Je suis un chien qui ronge l'os, » sur la façade de sa maison. Tout cela, pour éveiller chez son jeune fils des sentiments de vengeance. Philibert fils, devenu homme, partit à la recherche de l'assassin de son père. Il le rencontra dans les Indes françaises et le tua d'un coup d'épée.

Voilà la légende. C'est sur cette histoire que William Kirby a bâti son roman du *Chien d'or* qui a eu tant de succès et que les Américains continuent à lire en croyant à son authenticité comme à parole d'Évangile.

La vérité vraie au sujet du *Chien d'or* la voici. La maison du *Chien d'or* ne fut pas bâtie par Philibert mais par Timothée Roussel vers 1673. L'inscription qui a tant fait parler d'elle fut placée sur sa maison par Roussel lui-même. Ce chien et les fameux vers, Roussel les avait vus sur un mur dans la petite ville de Pezenas, en France, non loin de l'endroit où il était né. Roussel emporta cette pierre à Québec tout simplement comme un souvenir du lieu natal. Bien plus, quand cette pierre fut incrustée dans la façade de la maison de la rue Buade, le bourgeois Philibert n'était pas même encore au monde.

Ce qu'il y a de vrai dans la légende du *Chien d'or*, le voici : Philibert eut une querelle avec Le Gardeur de Repentigny à propos d'un billet de logement. Dans un moment de colère qu'il regretta toute sa vie, il tira son épée et blessa Philibert qui mourut le lendemain. De Repentigny prit la fuite. On lui fit son procès par contumace et il fut condamné à mort, mais le roi lui accorda des lettres de grâces. L'officier avait indemnisé la veuve de Philibert qui lui pardonna la mort de son mari. Quant à M. Le Gardeur de Repentigny, il passa aux

Indes françaises où il se distingua. Devenu brigadier-général des armées du roi, il fut appelé à la haute charge de gouverneur de Mahé, dans laquelle il mourut en 1776.

Peu de légendes canadiennes ont été plus exploitées par les écrivains que celle du *Chien d'or*. Comme on le voit ici, cette histoire est basée sur un fait vrai mais à part la mort de Philibert tout le reste est de la légende pure et simple.

LE PREMIER LANGLAIS AU CANADA

Le père Michel, le principal personnage des *Forestiers et Voyageurs*, l'intéressant récit de moeurs et légendes de J.-C. Taché, avait beaucoup voyagé, il avait roulé sa bosse dans toutes les parties du Canada, habitées comme non habitées.

M. Taché met dans la bouche du père Michel le récit d'un voyage fait à Tadoussac puis à la Côte Nord, en 1794 ou 1795, en compagnie d'un M. Langlais, habitant de la concession des Coteaux à la Rivière-Ouelle.

Le père Michel, qui était un conteur avisé, faisait toujours un bout de biographie de ses amis avant de les faire entrer dans ses histoires. De la sorte le vieux rusé était certain de la sympathie de ses auditeurs pour ceux qu'il mettait en scène.

Or, voici ce qu'il raconta d'abord à ses amis de son compagnon de voyage avant de leur faire connaître ses aventures :

« Il y avait dans les coteaux de la Rivière-Ouelle un vieillard et sa femme, habitants à l'aise et sans enfants : un beau matin que le vieux était à se promener sur la grève de la *devanture* de sa terre, il vit une boîte sur le rivage : en approchant de cette boîte qui n'avait point de couvercle, il y trouva un tout petit enfant bien portant en apparence. La boîte était d'un bois étranger du pays, et l'enfant était autrement attifé que les enfants du pays ; comme en ce moment il y avait une chaloupe qui abordait un navire anglais arrêté à quelque

distance au large, le vieux se dit: Ce sont les Anglais qui sont venus mettre ici cet enfant ; mais c'est égal, le pauvre petit n'y perdra pas : le bon Dieu me le donne et je l'accepte: allons le porter à la *bonne femme* et le faire baptiser.

« Trois heures après, le vieux et la vieille endimanchés pour le compéragé, partaient dans leur calèche pour aller à l'église.

« Rendu devant les fonts baptismaux, après avoir entendu l'aventure et avant de commencer les cérémonies du baptême, le curé demande au parrain :

—« Quel nom voulez-vous donner à cet enfant ?

—« *J'en sais rien*, M. le curé, répondit le vieux !

—« Comment vous n'en savez rien ?

—« Eh ! bien non, j'en sais rien ; mais je suis quasiment sûr que c'est un Anglais.

« Le fait est que le vieux ne savait pas trop quel saint il fallait invoquer, pour obtenir la grâce de faire un bon chrétien d'un Anglais.

—« Dans ce cas, reprit le curé, nous allons le nommer *Jean Sérien dit l'Anglais*. Ce qui fut dit et fut fait.

« Or, c'était ce même Jean Sérien dit Langlais, héritier de son vieux parrain et devenu un des plus respectables citoyens de la Rivière-Ouelle, que nous conduisions au Saguenay avec des produits de sa riche terre. »

L'anecdote racontée par le père Michel sur Jean Sérien dit Langlais est-elle vraie ? Nous doutons de son authenticité dans tous ses détails. Au registre de la Rivière-Ouelle, à la date du 22 janvier 1718, nous trouvons l'acte de mariage suivant :

« Le vingt-deuxième janvier, de l'année mil sept cent dix-huit, après la publication des deux bans, ayant donné dispense du troisième, par la permission de Mgr notre Evêque, entre Louis-Philippe, Anglais de nation, et Marguerite Lavoye, fille de Jean Lavoye et de Madeleine Boucher, son épouse, de la paroisse de la Rivière-Ouelle; ne

s'étant découvert aucun empêchement, je, prêtre missionnaire sous-signé, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale, avec les cérémonies prescrites par notre mère, la Sainte Eglise, en présence de Etienne Bouchard, de Guillaume Paradis et de Nicolas Beaulieu et de Jacques Gagnon. L'époux et l'épouse ont déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce requis, suivant l'ordonnance.

« Guillaume Paradis,
 « N. Beaulieu,
 « Jacques Gagnon,
 « J. Chasle, ptre. »

« Louis-Philippe, Anglais de nation, » doit être le personnage de l'histoire du père Michel. S'il n'y avait que son acte de mariage pour l'identifier, nous pourrions peut-être croire à l'authenticité de l'histoire du père Michel au sujet de Sérien dit Langlais. Mais il y a plus.

Le contrat de mariage de Langlais reçu le 14 janvier 1718 par le notaire Jarneau le dit « né natif des cautes (sic) de Boston. » Il y a mieux encore. Au registre de Saint-Joseph de Lévis, à la date du 18 janvier 1700, nous trouvons l'acte de baptême suivant :

« Aujourd'hui dix-huitième jour du mois de janvier de l'an 1700, a été baptisé par le R. Père Bigot un Anglais âgé d'environ 15 ans natif de la Barbade, et racheté des Abénaquis qui l'avaient pris en guerre. Il a été nommé Philippe. Le parrain a été le sieur Rémond Martel, marchand bourgeois de Québec, et la marraine Marie-Charlotte Charest, femme du sieur de Courtemanche, qui l'ont porté et mis sur les fonds par le sieur Desauniers des Ruisseaux, et Geneviève Charest.

« Ph. Boucher, curé de St-Joseph. »

Cette dernière pièce détruit absolument toute la base de l'histoire du père Michel. Le premier Langlais de cette famille établi dans la Nouvelle-France était certainement d'origine anglaise, mais il arri-

va ici prisonnier des Abénaquis et non dans une boîte trouvée sur la grève de la Rivière-Ouelle.

LA LEGENDE DE LA FEE BLEUE

Je veux vous donner comme bouquet de la fin la légende de la *Fée bleue*. C'est une légende canadienne qui m'a été racontée dans un hospice d'orphelins de Rochefort. C'est un pastiche de Léon Gozlan.

Un jour, la Fée bleue descendit sur la terre, dans l'intention de distribuer aux jeunes filles des différents pays les trésors qu'elle portait dans sa sacoche. Le nain Amarante accompagnait la fée.

Aussitôt une jeune fille de chaque nation se présenta au pied du trône de la Fée bleue.

La bonne Fée dit à toutes ses jeunes amies : « Je désire qu'aucune de vous n'ait à se plaindre du don que je vais lui faire. Il n'est pas en mon pouvoir de vous donner à chacune la même chose ; l'uniformité dans mes largesses en ôterait d'ailleurs tout le mérite. » Puis, elle commença la distribution de ses présents.

A la Française, la Fée donna l'esprit et la grâce.

A l'Espagnole, elle donna des cheveux si noirs et si longs qu'elle aurait pu s'en faire une mantille.

A l'Italienne, elle donna les yeux vifs et ardents comme une éruption du Vésuve au milieu de la nuit.

A l'Anglaise, elle donna des joues et des lèvres roses comme de beaux fruits.

A l'Allemande, elle donna de belles dents et un coeur aimant.

A la Russe, elle donna la distinction d'une reine.

A l'Irlandaise, elle donna le rire, la gaieté, l'éclat.

A la femme belge, elle donna le sens pratique.

Quand sa sacoche fut vide, la Fée bleue se leva de son trône pour reprendre son vol.

Au pied du trône, une toute jeune fille retint la Fée par les bords flottants de sa longue tunique bleue.

—Et vous, mon enfant, dit la Fée, à la jeune fille presque en larmes, je vous ai donc oubliée ?

—Oui, madame, dit la Canadienne d'un ton tout triste.

—Que faire? dit la Fée. Le sac aux largesses est vide, bien vide.

Mais les Fées ont bien des tours dans leur sac même quand il est vide.

La belle Fée réfléchit un instant, puis, rappelant d'un signe toutes ses obligées qui étaient au comble de la joie, elle leur dit : « Vous êtes bonnes puisque vous êtes belles, il vous appartient de réparer un tort grave de ma part : dans ma distribution, j'ai oublié votre soeur, la Canadienne. Que chacune de vous détache une partie du présent que je lui ai fait et en gratifie la petite Canadienne. Vous perdrez peu et réparerez beaucoup. »

Comment refuser à une Fée, surtout à la Fée bleue ? Ces Jannes, donc, s'approchèrent tour à tour de la Canadienne, et lui jetèrent, en passant, l'une un peu de sa grâce et de son esprit, l'autre un peu de ses beaux cheveux, l'autre un peu de ses belles couleurs, celles-ci quelques rayons de sa gaieté, celle-là ce qu'elle put de sa bonté et il se fit ainsi que la Canadienne d'abord fort pauvre, fort obscure, fort effacée, se trouva en un instant, par cet acte de partage, beaucoup plus riche et mieux dotée que ses compagnes.

Voilà pourquoi les Canadiennes doivent aimer la Fée bleue : elle a été si gentille pour elles !

Pierre-Georges Roy